Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 31 janvier 2022

CM 1478/22

EF
ECOFIN
CT
FISC
COTER
CODEC

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	AML@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32 2 281 9416/5127
Objet:	Groupe Services financiers et Union bancaire (anti-blanchiment) - Experts
Date:	14 et 15 février 2022
Heure:	10:00, 9:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT EUROPA Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

Format 1 + 1

Le groupe « Services financiers et union bancaire » (experts) se réunira le 14 (à 10h00; toute la journée) et le 15 février 2022 (à 9h30; toute la journée) afin de poursuivre l'examen des propositions du paquet AML.

1. Règles (règlement et 6ème directive): groupes; coopération entre superviseurs; CRF (cellules de renseignement financier);
2. AMLA: supervision directe; invitations à agir dans des circonstances exceptionnelles; dispositions financières.